



## Programme de formation JURI-14 - Le Contrat de Performance Energétique

Durée : 7 heures - 1 jour

Tarif : 375,00 €

### Votre Contact

Inès LE BRETON – Tel : +33181727187 – Mail : [ilebreton@afortech.com](mailto:ilebreton@afortech.com)

### Enjeux

Faire monter en compétences ses collaborateurs destinés à proposer des contrats de performance énergétique. Prise de connaissance des enjeux et points clés en amont de la contractualisation.  
Sensibilisation aux enjeux de la construction des contrats et à la conduite des CPE.

### Objectifs de la formation

Appréhender les données objectives pour le choix d'un contrat de performance énergétique.  
Approfondir les conditions minimales nécessaires à la mise en place d'un contrat de performance énergétique. Connaître les points clés du processus qui permettront un suivi pertinent de la démarche, saisir les enjeux.

### Public visé

Responsables de groupe, Responsables d'affaires et Responsables techniques.

### Prérequis

Connaissances générales en exploitation, travaux, maintenance et vocabulaire du Bâtiment.

### Matériel nécessaire

### Description

Les contrats traditionnels :

- P1/P2/P3/P4,
- l'intéressement aux économies d'énergie.

Les facteurs d'évolution :

- le concept de développement durable,
- l'évolution de la législation et de la réglementation thermique,
- le décret tertiaire,

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur [www.afortech.com](http://www.afortech.com)

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié  
QUALIOP1



- les certificats d'économie d'énergie,
- l'ouverture du marché des énergies.

Le principe du contrat de performance énergétique :

- le concept,
- les modalités de montage.

Les actions préalables :

- l'audit des équipements,
- l'analyse des consommations.

Le cahier des charges :

- la définition des besoins,
- les obligations de résultats,
- le principe de rémunération.

Le suivi de l'exécution :

- la définition d'indicateurs pertinents.

L'analyse économique :

- une étude comparative théorique entre le contrat traditionnel et le contrat de performance énergétique.

## Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, focus réglementaires et cas pratiques (examen collectif). Remise d'un support complet pouvant servir d'ouvrage de référence.

## Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire avec un score minimal de 60%.

## Profil du formateur

Formateur, expert en rénovation énergétique, Energy Manager, AMO maîtrise d'ouvrage en contrat de maintenance multi-technique.

## Informations complémentaires

## Les plus

## Prochaines sessions

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur [www.afortech.com](http://www.afortech.com)

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié  
QUALIOP1

